CIUG COMISIÓN INTERUNIVERSITARIA DE GALICIA

PAU
Convocatoria ordinaria 2026
FRANCÉS

CÓDIGO 12

L´examen comprend quatre questions. Assurez-vous de répondre à toutes les parties de la première question. Les questions 2 à 4 sont des questions à option. Dans chacune d'elles, vous avez la possibilité de répondre au choix à l'une ou l'autre des sections correspondantes.

TEXTE : Colocation. *La vie d'étudiant est souvent synonyme de colocation. Avant de partager un appartement, vous chercher à vous informer sur le sujet avec la lecture du texte suivant.*



Face à la hausse constante du coût du logement étudiant, la colocation s'impose comme une solution de plus en plus courante. Selon un article publié par Le Parisien, ce mode d'habitation attire pour des raisons à la fois économiques et sociales. Toutefois, vivre à plusieurs sous le même toit suppose une organisation rigoureuse et une bonne connaissance du cadre juridique.

La colocation consiste à partager un logement avec d'autres personnes tout en étant officiellement locataire. Contrairement à la sous-location, chaque occupant doit figurer sur le bail, c'est-à-dire le contrat de location. Deux formules existent : un bail unique signé par tous les colocataires ou des baux individuels. Or, dans le cas d'un bail unique comportant une clause de solidarité, chacun peut être tenu de payer la totalité du loyer si l'un des colocataires fait défaut. Il est donc indispensable de lire attentivement le contrat avant de s'engager.

Si la colocation séduit, c'est d'abord parce qu'elle permet de réduire les dépenses. Le loyer et les charges (électricité, eau, Internet) sont partagés, ce qui rend financièrement accessible un logement plus spacieux ou mieux situé. En outre, ce mode de vie offre un avantage social important : il rompt l'isolement, notamment pour les étudiants qui arrivent dans une nouvelle ville. La colocation favorise ainsi l'entraide et la création de liens.

Cependant, cette expérience n'est pas toujours simple. Les différences de rythme de vie, les habitudes de travail ou les questions liées au ménage peuvent provoquer des tensions. C'est pourquoi il est recommandé d'établir dès le départ des règles communes, par exemple un planning pour les tâches domestiques ou une organisation claire des dépenses partagées. La communication reste un élément clé pour éviter les conflits.

Par ailleurs, le choix des colocataires est déterminant. Il ne s'agit pas seulement de partager un espace, mais aussi un quotidien. Échanger sur les attentes et le mode de vie de chacun permet de prévenir les malentendus. Enfin, il convient de vérifier l'état du logement avant la signature et de souscrire une assurance habitation.

En définitive, la colocation représente une réponse adaptée aux contraintes financières des étudiants, à condition d'être bien préparée et fondée sur le respect mutuel.

Texte adapté de : https://www.leparisien.fr/etudiant/vie-etudiante/logement-etudiant/colocation-mode-demploi-3QKWLJZK3NJO5MCY2ZMJU3BDA4.php

QUESTION 1. COMMUNICATION. Compréhension écrite. Assurez-vous de répondre à toutes les parties de cette question. Cochez ou écrivez la bonne réponse (3 points)

Vous venez de lire un article destiné aux étudiants qui envisagent la colocation. Êtes-vous sûr.e d'avoir bien compris ?

1.1. Quel est l'objectif principal de cet article ? (0,4 point ; une seule réponse)

a) Convaincre tous les étudiants de choisir la colocation.
b) Expliquer les avantages, les règles et les difficultés de la colocation étudiante.
c) Comparer la colocation avec la résidence universitaire.
d) Critiquer les propriétaires qui proposent des colocations.

1.2. Pourquoi la colocation attire-t-elle de nombreux étudiants ? (0,3 point ; une seule réponse)

a) Elle garantit une meilleure réussite universitaire.
b) Elle permet de vivre seul à moindre coût.
c) Elle réduit les dépenses et favorise les relations sociales.
d) Elle supprime toute responsabilité financière.

1.3. Selon le texte, quelles conditions favorisent une colocation réussie ? (0,3 point ; plusieurs réponses attendues)

a) Une communication claire entre colocataires.
b) L'absence totale de règles communes.
c) Une organisation des tâches et des dépenses.
d) Le choix réfléchi des colocataires.

1.4. Citez ou reformulez les parties du texte qui répondent aux questions suivantes et recopiez-les :

1.4.1. Pourquoi est-il important de lire attentivement le bail avant de signer ? (0,6 point)
1.4.2. Quelles situations peuvent provoquer des tensions entre colocataires ? (0,6 point)

1.5. Vrai/faux ? (0,8 point)

a) En colocation, chaque occupant doit figurer sur le bail. ❒ vrai ❒ faux
b) En cas de clause de solidarité, chacun ne paie que sa propre part du loyer. ❒ vrai ❒ faux
c) La colocation permet parfois d'accéder à un logement plus spacieux. ❒ vrai ❒ faux
d) La communication est présentée comme inutile pour éviter les conflits. ❒ vrai ❒ faux

QUESTION 2. RÉFLEXION SUR LA LANGUE. Morphosyntaxe. Répondez au choix à deux des trois sections suivantes. (2 points)

2.1. Réécrivez la phrase en remplaçant le mot souligné par un pronom. **(1 point)** :
« La colocation peut provoquer <u>des tensions</u>. »
2.2. Transformez la phrase suivante à l'imparfait. (1 point) :
« Les colocataires partagent le loyer et les charges. »
2.3. Transformez la phrase suivante au passé composé. **(1 point)** :
« Les étudiants doivent lire le contrat avant de le signer. »

QUESTION 3. RÉFLEXION SUR LA LANGUE. Lexique. Répondez au choix à deux des trois sections suivantes : (2 points)

3.1. Cherchez dans le texte un synonyme pour les mots suivants : **(1 point)**
1. problèmes 2. dépenses 3. important 4. conflits
3.2. Cherchez dans le texte une expression équivalente à « vivre ensemble ». **(1 point)**
3.3. Cherchez dans le texte un antonyme pour les mots suivants : **(1 point)**
1. isolement 2. négligence

QUESTION 4. COMMUNICATION. Production écrite : répondez au choix à l'une des sections suivantes. (3 points)

4.1. Pensez-vous que la colocation est une bonne solution pour les étudiants ? Donnez votre avis et argumentez votre réponse. (100 à 120 mots)

4.2. Vous envisagez de vivre en colocation l'année prochaine. Rédigez un courriel à un.e ami.e pour lui expliquer votre projet, vos motivations et vos éventuelles inquiétudes. (100 à 120 mots)